

Master Psychologie

Parcours : PCS



Présentation Le parcours **PCS (Psychopathologie, clinique et santé)** est un des quatre parcours du Master Mention Psychologie. Il vise à former des psychologues spécialisé.e.s dans les interventions relevant de la santé mentale et de la santé somatique, avec une approche fondée empiriquement.
Ce parcours a une double vocation : **professionnelle et recherche**.
La formation est adossée au Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire : **LPPL**

En pratique

Admission



Sur **dossier** et sur **entretien**.
Pré-requis : **licence de Psychologie**
Candidature via la plateforme : **Mon Master.fr**
 **Pas d'admission en M2**

Capacité d'accueil



20 (N'inclut pas les étudiant.e.s en césure, redoublant.e.s et étranger.e.s)

Format des cours



CM et TD
Cours assurés par des **universitaires** et des **professionnel.le.s en activité**.

Stage obligatoire



650 heures minimum, réparties sur les 2 années de formation

Responsable de formation

Julie Arsandaux

Compétences développées

- Analyse des situations cliniques complexes
- Choisir une modalité d'intervention en fonction du terrain d'application (évaluation, expertise, conseil, prévention en santé publique, mise en place de dispositif d'accompagnement psychologique des équipes, mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutiques ou de prise en charge thérapeutiques)
- Être en mesure de rapporter et d'évaluer l'effet des pratiques
- Réaliser un bilan psychologique faisant appel ou non à des tests psychométriques
- Communiquer un compte-rendu d'entretien, de bilan ou de tests psychologiques (à l'oral et à l'écrit)
- Construire et réaliser un protocole de recherche dans le champ de la psychologie de la santé
- Rendre compte des résultats de recherche et contribuer à la diffusion de la psychologie : par le développement et la mise en œuvre d'une recherche empirique dans le cadre du master qui puisse faire l'objet d'une présentation (congrès, colloques, journées) ou d'une publication (revues)

Au programme

- Des enseignements mutualisés visant une formation solide en méthodologie, statistiques, anglais et éthique et déontologie, nécessaires à la recherche et à la pratique.
- Une formation à la recherche par la recherche avec la réalisation d'un TER (Travail d'étude et de recherche), réalisé sur 3 semestres, sur une thématique liée à la dominante du parcours PCS.
- Des cours transversaux proposés par les 3 autres parcours (CLIPP, 2P2C, PEAPEA) visant à élargir les compétences et connaissances des futurs psychologues.
- Des enseignements spécialisés, à la fois théoriques et pratiques, dans les champs de la psychopathologie, la psychologie clinique et la psychologie de la santé
- Des enseignements spécifiques, notamment sur les nouvelles approches statistiques.

Insertion professionnelle, poursuite d'études

Psychologue clinicien et/ou de la santé dans les secteurs privés et publics :

- **Hôpitaux publics** : psychiatrie, médecine de rééducation, oncologie, endocrinologie, pédiatrie, pédopsychiatrie, médecine interne, médecine générale, maternités, chirurgie plastique et réparatrice, services de soins palliatifs...
- **Institutions de soin et de prise en charge** (publiques, parapubliques ou privées) : en soin intensif ou en soin de suite, postcure ou maison de repos
- **Cabinets privés** centrés sur la santé mentale ou le cancer et la psycho-oncologie (CRLCC), la cardiologie, la diabétologie et les maladies métaboliques, la chirurgie et la réanimation, l'obésité, le traitement de la douleur...
- **De la prévention** : Instituts nationaux et régionaux de prévention (INPES, IRPS, INRS, INVS) ; les Caisses Régionales d'Assurance Maladie, les organismes associatifs ou parapubliques (mutuelles de santé, MGEN...)

Les étudiant.e.s titulaires du Master PCS peuvent poursuivre leurs études en doctorat.

Informations et Contact

<https://psychologie.univ-nantes.fr/formation>
julie.arsandaux@univ-nantes.fr

